



Conseil économique et social

Distr. générale
9 janvier 2009
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-deuxième session

30 mars-3 avril 2009

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2008 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2008 dans le domaine de la population par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, lesquelles ont comporté l'analyse de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales; l'établissement des estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale; le suivi des politiques démographiques; l'analyse des rapports entre population et développement; et le suivi et la diffusion d'informations sur les questions de population. Le rapport décrit également les principales activités menées par la Division, notamment la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, l'élaboration de la documentation à l'intention des organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information, notamment au moyen d'Internet.

Le sous-programme relatif à la population a pour objet de permettre à la communauté internationale de mieux comprendre et de traiter efficacement, aux niveaux national et international, les problèmes de population contemporains ou

* E/CN.9/2009/1.



prévisibles et les dimensions démographiques du développement. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Fécondité et planification familiale	4
III. Mortalité et santé	5
IV. Migrations internationales	7
V. Projections démographiques mondiales	10
VI. Politiques démographiques	12
VII. Population et développement	13
VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique	15
A. Suivi des tendances et des politiques démographiques	15
B. Diffusion de l'information et des données démographiques	15
IX. Coopération technique	16
Annexe	
Réunions de groupes d'experts, publications et autres documents établis par la Division de la population ou sous son égide (1 ^{er} janvier-31 décembre 2008)	17

I. Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU est chargée de l'application du sous-programme relatif à la population. Ce sous-programme tient compte des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, des décisions prises à la vingt et unième session de l'Assemblée générale¹, touchant les principales mesures à prendre pour continuer de mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence² et des textes issus d'autres conférences et sommets internationaux, y compris la Déclaration du Millénaire³ et le Document final du Sommet mondial de 2005⁴. Il tient compte également des résolutions et décisions de la Commission de la population et du développement, notamment de la résolution 2004/1 relative au programme de travail dans le domaine de la population, et des résolutions pertinentes de l'Assemblée et du Conseil économique et social.

2. Comme l'indique le cadre stratégique pour la période 2008-2009, le sous-programme relatif à la population a pour objet de permettre à la communauté internationale de mieux comprendre et de traiter efficacement, aux niveaux national et international, les problèmes de population contemporains ou prévisibles et les dimensions démographiques du développement⁵. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Les réalisations escomptées, telles qu'elles sont présentées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 [A/60/6 (Sect. 9)], sont les suivantes :

a) Facilitation concrète de l'examen, par les États Membres, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des textes issus de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale;

b) Sensibilité accrue aux questions démographiques nouvelles et émergentes et connaissances plus approfondies et meilleure compréhension des problèmes au niveau national, en particulier dans les domaines de la fécondité, de la mortalité, des migrations, du VIH/sida, de l'urbanisation, de l'accroissement de la population et du vieillissement;

c) Amélioration de l'accès aux informations et données démographiques utilisables par les États Membres, la société civile et les universités, et de leur actualité.

4. En étroite collaboration avec les institutions, fonds, programmes et organismes des Nations Unies, la Division continue d'exécuter son programme de travail et de participer au suivi de la Conférence internationale sur la population et le

¹ Résolution S-21/2 de l'Assemblée générale, annexe.

² *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

³ Voir la résolution 55/2 de l'Assemblée générale.

⁴ Voir la résolution 60/1 de l'Assemblée générale.

⁵ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 6* (A/61/6/Rev.1), programme 7 (Affaires économiques et sociales), sous-programme 6, Population.

développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs, les représentants des médias et le grand public lui demandent fréquemment des données, des renseignements et des analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport se concentre sur les travaux de recherche et autres, menés par la Division de la population en 2008, qui sont regroupés par domaine thématique. Il décrit ses activités et produits, y compris la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, l'établissement de documents à l'intention des organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information, notamment grâce à diverses formes de communication sur Internet. On trouvera dans l'annexe la liste des activités et produits en question.

II. Fécondité et planification familiale

6. Dans le domaine de la fécondité, la Division de la population a achevé la compilation et la révision de deux bases de données (World Fertility Data 2008⁶ et World Marriage Data 2008⁷), qui comportent des indicateurs de fécondité et de nuptialité, à la fois par période et par cohorte, établis à partir des statistiques nationales. Ces indicateurs couvrent désormais 224 pays ou régions, y compris les 192 États Membres. La base de données sur la fécondité fournit cinq valeurs pour chaque pays, qui couvrent la période 1970-2007 pour chacun des six indicateurs suivants : fécondité totale, taux de fécondité par âge, âge moyen des parturientes, nombre de naissances, taux brut de natalité et nombre moyen d'enfants par femme. La base de données sur le mariage indique le nombre de mariages et de divorces, le taux brut de nuptialité et le taux brut de divortialité, l'âge moyen des mariés pour les deux sexes et la répartition par sexe et la situation matrimoniale par groupe d'âge de cinq ans (des 15 à 19 ans aux 60 à 64 ans).

7. Une planche murale⁸ et une série de données Excel sur CD-ROM⁹ ont été publiées pour indiquer les niveaux et les tendances en matière de contraception. On y trouve les données disponibles les plus récentes sur l'emploi de moyens contraceptifs et la demande non satisfaite en matière de planification familiale dans 169 pays ou régions où vivent 99,7 % des femmes âgées de 15 à 49 ans qui sont mariées ou vivent maritalement. Il ressort de ces données que le recours à la contraception est de 63 % à l'échelle mondiale, mais qu'elle reste faible et habituellement inférieure à 20 % dans la plupart des pays les moins avancés où des données sont disponibles. Les méthodes de contraception employées sont très différentes selon les pays et régions. Dans les régions développées, la pilule et le préservatif sont les plus couramment utilisés, alors que, dans les pays les moins avancés, les méthodes les plus répandues sont la stérilisation féminine et le stérilet. La planche murale intitulée *World Contraceptive Use 2007* décrit également l'évolution des méthodes de contraception dans les pays qui ont mené, entre 1985 et

⁶ POP/DB/FFP/Fert/Rev.2008.

⁷ POP/DB/FFP/Mar/Rev.2008.

⁸ *World Contraceptive Use 2007* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.6).

⁹ POP/DB/CP/Rev.2007.

2006, au moins deux enquêtes sur les femmes qui sont représentatives de la situation à l'échelon national.

8. La Division de la population produit trois indicateurs pour l'objectif visant à rendre universel l'accès à la médecine procréative, fixé dans le cadre révisé des objectifs du Millénaire pour le développement : a) taux d'utilisation de la contraception; b) taux de natalité parmi les adolescentes et; c) besoins de planification familiale non satisfaits, ce dernier étant produit en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). En 2008, la Division a actualisé les évaluations pour chacun des indicateurs et les métadonnées correspondantes, y compris les définitions et les méthodes de calcul, pour la base de données sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenue par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales. Outre ces indicateurs, la Division de la population a également apporté à la base de données sur les objectifs du Millénaire un complément d'information sur l'utilisation des méthodes modernes de contraception, sur l'emploi de préservatifs, ainsi que sur les éléments ayant trait à l'espacement et à la limitation des naissances, dans les besoins de planification familiale non satisfaits.

III. Mortalité et santé

9. En matière de mortalité et de santé, la Division de la population a convoqué, le 31 juillet 2008, au Siège de l'ONU, à New York, la deuxième Réunion de coordination consacrée à l'estimation de la mortalité adulte. Les participants comptaient des représentants des principales entités chargées d'étudier et d'estimer la mortalité, notamment les institutions, fonds et programmes compétents des Nations Unies, des bureaux des commissions régionales, des bureaux nationaux de statistique, des universités et des instituts de recherche. Ils ont examiné les progrès récemment enregistrés dans les méthodes d'estimation de la mortalité dans les pays où les données sont peu fiables et défini des axes de recherche et de collaboration. Le rapport de la Réunion est en cours d'élaboration.

10. Lors de la Réunion, la Division de la population a présenté les résultats de ses travaux visant à étendre l'application de la méthode d'équilibre général de la croissance – qui permet d'ajuster les estimations de la mortalité lorsque les statistiques de mortalité sont insuffisantes – à des cas où les migrations internationales constituent un élément important du mouvement de la population. Pour ce faire, la Division a dû modifier l'application de la méthode d'équilibre général de la croissance et la mettre à l'essai dans les pays qui connaissent d'importants flux migratoires internationaux nets. La Division continuait en outre d'établir une table de mortalité à l'aide d'un modèle log-quadratique à deux paramètres afin d'évaluer le bien-fondé de la méthode d'extrapolation de la mortalité au-delà de 60 ans. Cette évaluation est importante car, avec les taux actuels de mortalité, un nombre considérable de décès se produisent déjà au-delà de 60 ans dans la plupart des pays en développement à revenu intermédiaire.

11. La Division de la population a aidé à organiser et assurer le service de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est tenue le 25 septembre 2008, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Elle a coordonné la tenue de la table ronde sur l'éducation et la santé en marge de la réunion et dirigé une équipe interorganisations qui a participé à

l'établissement des sections consacrées à l'éducation et à la santé dans la note d'information du 25 juillet 2008, intitulée « Passer à l'action pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement »¹⁰ et dans son additif sur les mesures en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, soumis à la réunion par le Secrétaire général, en date du 18 septembre 2008¹¹. La Division a fourni les services techniques nécessaires à la tenue de la table ronde proprement dite et participé à la rédaction de la déclaration de clôture prononcée par le Secrétaire général. La réunion a réaffirmé les engagements à la fois politiques et financiers en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire, notamment en matière de santé et d'éducation.

12. En 2008, la Division de la population a continué de participer activement au Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité postinfantile, dont l'objectif est de coordonner le suivi des progrès accomplis dans la réalisation du quatrième objectif du Millénaire, à savoir la réduction des taux de mortalité infantile et de mortalité des moins de 5 ans. Ce groupe, créé en 2004, est composé de représentants de la Division de la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de la Banque mondiale. Il est placé sous la conduite de l'UNICEF et de l'OMS. En 2008, la Division de la population l'a aidé à réviser et à actualiser la base de données sur les estimations de la mortalité infantile et de la mortalité des moins de 5 ans, tenue par l'UNICEF.

13. Pour mieux mesurer les différences entre les garçons et les filles en matière de mortalité postinfantile, la Division de la population a entrepris une étude des écarts entre les sexes dans ce domaine et produit des estimations par sexe de la mortalité infantile (${}_1q_0$), de la mortalité postinfantile (${}_4q_1$) et de la mortalité des moins de 5 ans (${}_5q_0$) pour le plus grand nombre possible de pays. Il ressort de façon peu surprenante des résultats préliminaires que, dans la plupart des pays étudiés, les garçons risquent davantage que les filles de mourir dans leur enfance en raison de facteurs biologiques, mais l'avantage qu'ont les filles dans ce domaine varie considérablement d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. En outre, les écarts entre les sexes font eux aussi apparaître des variations considérables, sans pour autant révéler systématiquement une amélioration égale pour les garçons et les filles. Les résultats de cette étude fourniront des informations précieuses qui permettront d'orienter les politiques et les interventions envisagées pour assurer la réalisation du quatrième objectif du Millénaire.

14. La Division de la population a accompli d'importants progrès dans la compilation de données permettant d'estimer la mortalité, notamment en ce qui concerne l'indication des sources. Un inventaire des sources de données a été intégré dans le « World Mortality Report 2007 »¹². Ce rapport contient des prévisions pour un certain nombre d'indicateurs de mortalité au cours de la période 1950-2005 dans 195 pays ou régions qui comptaient au moins 100 000 habitants en 2005. Les prévisions sont compatibles avec les résultats de la révision de 2006 de *World Population Prospects*¹³. Une analyse des taux et des tendances de la mortalité

¹⁰ <http://www/un.org/millenniumgoals/2008highlevel/pdf/committing.pdf>.

¹¹ <http://www/un.org/millenniumgoals/2008highlevel/pdf/addendum.pdf>.

¹² ST/ESA/SER.A/281.

¹³ *World Population Prospects: The 2006 Revision – Extended Dataset in Excel and ASCII Formats* (CD-ROM) (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.XIII.7).

dans les principales régions est présentée dans le rapport, avec un aperçu des données disponibles pour l'établissement des prévisions de la mortalité. Les données figurant dans le rapport ont été publiées dans un CD-ROM¹⁴.

15. Soucieuse de faciliter l'accès aux divers types de données disponibles pour l'estimation de la mortalité, la Division de la population a constitué, en collaboration avec le Département de démographie de l'Université de Californie à Berkeley, une base de données contenant à la fois les données de base permettant d'estimer la mortalité et les métadonnées correspondantes. Cette initiative consiste à compiler les données provenant des registres de l'état civil, des systèmes de veille démographique, des recensements et des enquêtes. Une réunion a eu lieu avec les chercheurs de l'Université de Californie à Berkeley en juin 2008 à New York pour coordonner les activités.

IV. Migrations internationales

16. En application des résolutions 61/208 et 62/270 de l'Assemblée générale, la Division de la population a établi, au nom du Secrétaire général, le rapport sur les migrations internationales et le développement (A/63/265), que l'Assemblée a examiné à sa soixante-troisième session. Le rapport décrivait notamment diverses formules possibles pour assurer le suivi du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement tenu en 2006, compte tenu des vues présentées par les États Membres en réponse à une enquête structurée menée par la Division. Si la plupart des 64 États Membres ayant répondu ont considéré que le Forum mondial sur la migration et le développement en tant que processus volontaire, organisé sous la direction des États, avait été un résultat positif du Dialogue de haut niveau, ils ont également insisté sur la nécessité d'assurer le suivi du Dialogue au sein même de l'ONU. Après avoir examiné les formules proposées, l'Assemblée a décidé dans sa résolution 63/225 du 19 décembre 2008, de tenir un autre dialogue de haut niveau en 2013, à la suite d'un débat thématique informel d'une journée qui aura lieu en 2011. Dans son rapport, le Secrétaire général a également donné un aperçu des activités relatives aux migrations internationales et au développement, qui seront entreprises par tous les organes, organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies pour assurer le suivi du Dialogue, et évalué les efforts faits par les mécanismes de coopération régionaux et interrégionaux et les mécanismes de consultation régionaux pour inclure les considérations liées au développement dans les délibérations ou activités ayant trait aux migrations. En application de la résolution 62/270, le rapport a été communiqué aux participants au cours de la deuxième réunion du Forum mondial sur la migration et le développement, qui s'est tenue à Manille du 27 au 30 octobre 2008.

17. En collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de la population a organisé la Réunion du Groupe d'experts sur les migrations internationales et le développement en Asie et dans le Pacifique, qui a eu lieu les 20 et 21 septembre 2008 au siège de la CESAP à Bangkok, pour examiner les quatre thèmes ci-après : a) tendances des migrations internationales en Asie et dans le Pacifique dans le contexte mondial; b) politiques et mécanismes de coopération en matière de migration à l'échelon régional; c) migration de la main-d'œuvre; et d) migrations internationales et développement.

¹⁴ POP/DB/MORT/2007.

Ont participé à la Réunion des experts et des décideurs internationaux des pays d'origine et des pays de destination, en Asie et dans le Pacifique, y compris des membres du Conseil de coopération du Golfe. Les participants à la Réunion ont conclu que : a) l'impact des migrations internationales sur les communautés d'accueil dépendait de la taille de la population migrante et du lieu où elle s'installait; b) dans certaines conditions, les structures de gouvernance pouvaient entraver et non faciliter la migration des personnes en situation régulière, voire inciter au contournement des voies légales; c) si les programmes de migration circulaire et autres programmes de migration temporaire de main-d'œuvre favorisaient le développement dans les pays d'origine, ils ne remédiaient que partiellement aux pénuries structurelles de main-d'œuvre dans les pays de destination; d) les États qui comptaient sur la migration de la main-d'œuvre devaient redoubler d'efforts pour assurer la possibilité, tant pour leurs nationaux que pour les migrants, de trouver un travail décent; e) les envois de fonds offraient une mesure de sécurité aux familles qui restaient dans leur pays; f) les migrants et leur famille devaient pouvoir décider librement d'affecter ces fonds à la consommation, à l'épargne ou à l'investissement, puisque les envois de fonds étaient des fonds privés, sur lesquels les gouvernements n'avaient aucun droit de regard; g) les politiques de développement devaient tenir compte de l'effet qu'elles peuvent avoir sur les migrations internationales et de l'impact des migrations sur le développement; et h) les hommes et les femmes devaient bénéficier de chances égales en matière de migration.

18. La Division de la population a également participé, en collaboration avec la CESAP, à l'organisation de la Réunion de haut niveau sur les migrations internationales et le développement en Asie et dans le Pacifique, qui a eu lieu les 22 et 23 septembre 2008, au siège de la Commission, à Bangkok, et à laquelle ont participé des représentants de 22 États membres de la CESAP et d'organisations internationales compétentes, ainsi qu'un certain nombre d'experts en qualité de conseillers techniques. La Réunion comportait une session plénière et quatre tables rondes, axées sur les thèmes suivants : a) rôle des envois de fonds dans le développement; b) migrations internationales et développement dans les pays ayant des besoins particuliers; c) dimensions sociales des migrations; et d) données et travaux de recherche sur les migrations. Les experts ont fait des exposés sur chacun de ces thèmes, qui ont permis d'éclairer le débat qui a suivi. Les États Membres qui ont participé à la Réunion ont reconnu que les envois de fonds avaient des effets positifs sur les pays d'origine, et notamment sur les familles bénéficiaires. On a estimé que les gouvernements des pays les moins avancés, y compris les États sans littoral et les petits États insulaires, devaient élaborer des stratégies permettant de renforcer les liens avec les migrants à l'étranger pour pouvoir tirer profit des migrations, notamment en offrant à ceux d'entre eux qui étaient dotés des compétences requises des incitations à rentrer au pays. Les participants ont fait valoir qu'offrir aux migrants qui rentraient chez eux des avantages qui n'étaient pas accordés aux citoyens restés sur place constituait une source d'inégalité à proscrire. Il a été souligné qu'il importait d'élaborer des programmes de formation des femmes avant qu'elles n'émigrent, et d'y inclure des informations sur les droits dont les migrantes devaient pouvoir bénéficier une fois à l'étranger. Les participants ont estimé qu'il était essentiel de disposer de données ventilées par sexe et par âge pour formuler des politiques rationnelles et qu'il fallait déployer des efforts pour exploiter toutes les sources de données pertinentes de façon à obtenir des informations sur les nationaux vivant à l'étranger. Ils ont souligné à cet égard qu'il

importait de profiter de la série de recensements de la population prévue en 2010 pour combler les lacunes les plus importantes en matière de données, et recommandé une meilleure utilisation des sources de données administratives et des enquêtes pour obtenir des informations sur les migrants. Ils ont ajouté qu'il fallait développer les recherches sur l'impact des migrations internationales sur les pays en développement qui accueilleraient déjà un grand nombre de migrants.

19. La Division de la population a organisé, à New York, les 20 et 21 novembre 2008, la septième Réunion de coordination sur les migrations internationales, à laquelle ont assisté plus de 80 représentants des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et régionales compétentes, ainsi qu'un certain nombre d'organisations représentant la société civile, notamment des instituts de recherche. Les présidents des deuxième et troisième réunions du Forum mondial sur la migration et le développement ont informé les participants des principaux résultats du Forum, après la tenue de sa deuxième réunion à Manille, ainsi que des projets en prévision de la tenue de la troisième réunion, à Athènes, en novembre 2009. Les participants ont ensuite tenu un débat sur la suite à donner au Dialogue de haut niveau de 2006 sur les migrations internationales et le développement, tenu en 2006, échangé des informations sur les activités actuelles et prévues dans le domaine des migrations internationales et du développement, et procédé à une évaluation préliminaire de l'impact de la crise financière sur les migrations internationales et les envois de fonds.

20. Pour répondre à la demande croissante de données sur les migrants internationaux, la Division de la population a mis au point une base de données des Nations Unies sur les migrations internationales¹⁵, que l'on peut consulter sur un site Internet avec un mot de passe. La base de données comprend la série la plus complète de données sur les migrants internationaux par origine, par sexe et par âge, à l'échelon national. Selon les sources de données, le pays d'origine est indiqué soit comme celui de la naissance, soit comme celui de la nationalité. Les données proviennent principalement des recensements ou, dans certains cas, des registres de population. La base de données permet aux usagers de télécharger les informations disponibles sur un pays d'origine ou un pays de destination donné. La Division se sert des données recueillies dans la base pour établir des estimations mondiales de la population migrante, classée par âge et par sexe. Les données à la fois par pays d'origine et par pays de destination sont actuellement analysées en collaboration avec la Banque mondiale. L'UNICEF et le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement ont fourni une aide financière pour la constitution de cette base de données. La Division de statistique du Département économique et social du Secrétariat de l'ONU, la Banque mondiale, l'Université du Sussex et le Minnesota Population Center [Integrated Public Use Microdata Series-International (IPUMS-International)] ont été d'importantes sources de données de base.

21. Dans le cadre de l'estimation du volume et des tendances des migrations internationales, la Division de la population a publié sur un CD-ROM la révision de 2008 de Trends in Total Migrant Stock¹⁶, qui contient une estimation du nombre de migrants internationaux par sexe, au début de chaque quinquennat, depuis 1960 jusqu'en 2010 (projection) pour chacun des 234 pays ou régions.

¹⁵ <http://esa.un.org/unmigration/>.

¹⁶ POP/DB/MIG/Stock/Rev.2008.

22. Avec le concours de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, la Division de la population a continué de fournir une aide au Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement, qui est le principal lien entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum mondial sur la migration et le développement.

23. En 2008, la Division de la population a continué d'apporter un appui technique au Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales en sa qualité de membre du Groupe mondial sur la migration, mécanisme consultatif composé des chefs de secrétariat de 12 organismes, fonds et programmes des Nations Unies, d'un représentant des commissions régionales et du Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations. En 2008, le Groupe mondial sur la migration a publié un rapport conjoint sur les migrations internationales et les droits de l'homme¹⁷, à l'établissement duquel la Division avait participé, en fournissant des informations sur l'importance des données relatives aux migrations pour l'évaluation de la situation des droits de l'homme.

V. Projections démographiques mondiales

24. L'établissement, tous les deux ans, des estimations et projections démographiques pour l'ensemble des pays et régions du monde constitue un volet essentiel du mandat de la Division de la population. Les résultats de cette activité ont beaucoup d'importance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. En effet, les estimations et projections démographiques officielles de l'ONU, ainsi que les projections relatives aux villes et aux grandes agglomérations, forment la base de plusieurs rapports analytiques établis par la Division de la population, à savoir *World Population Ageing*, le *World Fertility Report*, le *World Mortality Report* et le *World Migration Report*. Elles permettent aussi à certaines entités du système des Nations Unies d'élaborer des publications de première importance sur les données et les indicateurs. Ces entités sont la Banque mondiale, le FNUAP, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le PNUD, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'UNICEF. Chercheurs, universitaires et médias en font également un ample usage.

25. En 2008, la Division de la population a publié les résultats de la révision de 2007 des perspectives démographiques mondiales sous le titre « Highlights of World Urbanization Prospects: the 2007 Revision »¹⁸. Les données sont disponibles sous la forme d'une base de données interactive en ligne¹⁹ et de deux planches murales, intitulées respectivement *Urban and Rural Areas 2007*²⁰ et *Urban Agglomerations 2007*²¹. Des données détaillées concernant les zones urbaines et rurales (Dataset 1) et les agglomérations urbaines (Dataset 2), tirées de la publication « World

¹⁷ Groupe mondial sur la migration, *International Migration and Human Rights: Challenges and Opportunities on the Threshold of the 60th Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights* (New York, Fonds des Nations Unies pour la population, octobre 2008).

¹⁸ ESA/P/WP/205.

¹⁹ <http://esa.un.org/unup/index.asp>.

²⁰ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.13.

²¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.12.

Urbanization Prospects: The 2007 Revision », ont été publiées sous la forme d'un CD-ROM²². D'après la révision de 2007, la population urbaine mondiale devrait augmenter de 3,1 milliards de personnes entre 2007 et 2050, passant ainsi de 3,3 milliards à 6,4 milliards. L'accroissement prévu de la population urbaine est supérieur à celui de l'ensemble de la population mondiale pendant la même période (2,5 milliards de personnes), ce qui signifie que les zones urbaines devraient non seulement absorber la totalité de la croissance démographique prévue au cours des 40 prochaines années mais aussi une partie de la population rurale, du fait de l'exode rural ou de la transformation d'établissements ruraux en centres urbains. En conséquence, on prévoit que la population rurale mondiale commencera à décroître dans une dizaine d'années et que l'on comptera 2,8 milliards de ruraux en 2050, soit 600 millions de moins qu'actuellement.

26. Au début de 2008, la Division de la population a publié deux volumes de la révision de 2006 de *World Population Prospects: Comprehensive Tables* (vol. I)²³ et *Sex and Age Distribution of the World Population* (vol. II)²⁴. Le volume intitulé *Analytical Report* (vol. III), qui est en cours d'élaboration, sera publié en 2009. On y trouve une présentation ou une analyse des estimations et projections démographiques pour 229 pays ou régions du monde pour la période allant de 1950 à 2050. En outre, une planche murale intitulée *World Population 2006*²⁵ a été publiée au début de 2008.

27. La Division a poursuivi la mise au point d'une base de données appelée DemoData, qui réunit toutes les données empiriques nécessaires à l'élaboration des révisions biennales de *World Population Prospects*. En 2008, la structure de la base de données a été arrêtée définitivement et on a procédé à l'importation du contenu des bases de données existantes. À l'heure actuelle, la base de données DemoData contient près de 20 millions d'enregistrements. En 2008 également, une interface graphique a été mise au point, ce qui a permis de commencer à utiliser la base de données pour préparer la révision de 2008 de *World Population Prospects* à paraître prochainement.

28. La Division de la population a collaboré avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la CESAP, le FNUAP, l'OMS et l'UNESCO en communiquant à ces organes les résultats préliminaires de la révision de 2008 de *World Population Prospects* afin de leur permettre de faire connaître leurs observations. En outre, la Division a fourni à ces organismes des informations techniques concernant l'établissement des estimations et projections et élaboré des séries spéciales d'estimations répondant à leurs besoins particuliers.

29. La Division a également dirigé l'Équipe spéciale pour les estimations démographiques, en collaboration avec le Comité de coordination des activités de statistique. À ce titre, la Division a organisé une réunion de l'Équipe spéciale, tenue les 19 et 20 mai 2008 sous forme de téléconférence entre New York, Bangkok,

²² POP/DB/WUP/Rev.2007.

²³ *World Population Prospects: The 2006 Revision*, vol. I, *Comprehensive Tables* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.XIII.2).

²⁴ *World Population Prospects: The 2006 Revision*, vol. II, *Sex and Age Distribution of the World Population* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.XIII.3).

²⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.3.

Santiago et Genève. En prévision de la réunion, la Division avait rédigé un document d'information sur les difficultés et pratiques en matière d'utilisation des estimations démographiques par les organisations internationales. Elle avait également établi le rapport que l'Équipe spéciale a présenté au Comité à sa douzième session, tenue à Tunis les 11 et 12 septembre 2008 (document SA/2008/10 du 8 septembre 2008).

VI. Politiques démographiques

30. Afin de suivre la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et la réalisation d'autres objectifs de développement arrêtés à l'échelon international qui sont liés à la population, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement sur cette question, la Division de la population a lancé, en 2008, la dixième enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements. Dans le questionnaire envoyé à chacune des missions permanentes auprès de l'ONU sises à New York en 2008, les gouvernements ont été priés de fournir des informations sur leurs vues et politiques concernant diverses questions relatives à la population et au développement. Pour la première fois, l'enquête était également accessible en ligne. En 2009 et 2010, les réponses reçues seront analysées et les résultats de l'enquête incorporés dans plusieurs publications de la Division de la population, notamment l'édition de 2009 du rapport *World Population Policies*.

31. Dans le domaine des politiques relatives aux migrations internationales, la Division de la population a lancé une étude sur les entités gouvernementales compétentes en matière de gouvernance des migrations internationales. Pour ce faire, elle a élaboré un cadre permettant de décrire l'ensemble des interactions possibles entre entités gouvernementales et migrants internationaux, telles que celles concernant la délivrance de visas et de permis, l'octroi de l'asile et de la citoyenneté, la préparation des migrants à l'émigration et la gestion des aspects sociaux et économiques des migrations. Se fondant sur ce cadre, la Division a rassemblé des informations sur les entités gouvernementales qui participent effectivement à la gestion des migrations dans plus de 100 pays. Ces informations lui permettront d'étudier les différentes institutions publiques participant à la gestion de l'immigration, de l'émigration et des migrants et d'établir des liens entre les conclusions tirées et les initiatives en cours visant à rendre plus cohérente la gestion des migrations afin de favoriser le développement.

32. Afin de sensibiliser davantage les gouvernements à l'importance que revêtent les tendances démographiques pour la réalisation des objectifs de développement arrêtés à l'échelle mondiale, la Division de la population a organisé, au Siège de l'ONU, à New York, le 15 décembre 2008, une réunion d'experts sur la contribution des politiques démographiques à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Les experts invités ont décrit les tendances démographiques qui caractérisent actuellement les différentes régions du monde et expliqué les liens qui existent entre ces tendances et les diverses approches adoptées par les autorités pour élaborer et mettre en œuvre des politiques démographiques, en particulier concernant la planification familiale. La plupart des pays les moins avancés enregistrent une forte croissance démographique. Si cette tendance se poursuit, elle continuera de faire obstacle à la réalisation d'objectifs essentiels en matière de

développement, en particulier la réduction de la pauvreté et de la faim. Les intervenants ont soutenu que les efforts visant à limiter la croissance démographique dans les pays pauvres pâtissaient gravement de l'insuffisance des contributions des donateurs destinées à financer les programmes de planification familiale par rapport aux prescriptions du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

VII. Population et développement

33. La Division de la population a organisé la Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la répartition de la population, l'urbanisation, les migrations internes et le développement, tenue à New York du 21 au 23 janvier 2008. La Réunion avait pour objectif d'examiner les incidences de l'urbanisation de la population mondiale, dont l'ampleur est sans précédent. Elle a permis à 57 experts de présenter leurs vues et de débattre des grandes tendances, des causes et des répercussions de l'évolution de la répartition géographique de la population dans différentes régions du monde. Les questions suivantes ont été abordées : a) les incidences de l'urbanisation rapide et soutenue de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement; b) les incidences qu'a sur l'action des pouvoirs publics le fait que, dans la plupart des pays en développement, l'accroissement de la population urbaine est avant tout le fait de l'accroissement naturel et non, comme on le pense généralement, de l'exode rural; c) les liens économiques entre les zones urbaines et rurales; d) l'ampleur de la pauvreté dans les zones rurales; e) l'augmentation rapide du nombre de pauvres dans les zones urbaines; f) l'impact de l'urbanisation sur l'environnement; et g) les moyens d'améliorer les conditions de vie des habitants à la fois dans les zones urbaines et rurales. Les actes de la Réunion ont été publiés²⁶.

34. La Division de la population a produit des estimations des populations urbaines et rurales des 175 pays comptant plus de 300 000 habitants en 2005, pour le début de chaque quinquennat entre 1950 et 2005. Ces estimations ont été publiées sous la forme d'un CD-ROM intitulé « Urban and Rural Population by Age and Sex, 1950-2005 »²⁷. Un rapport sur les taux d'urbanisation dans le monde et leur évolution par âge et par sexe est en cours d'élaboration. D'après les conclusions préliminaires, la proportion d'enfants dans les zones rurales est, dans l'ensemble, inférieure à celle des adultes d'âge mûr. Les hommes sont plus susceptibles de vivre dans les zones urbaines que les femmes. Dans les pays en développement, une proportion plus élevée de personnes âgées que d'adultes en âge de travailler vit dans les zones rurales. En général, la population urbaine est plus âgée que la population rurale, surtout dans les pays en développement.

35. La Division de la population a entrepris, conjointement avec la CEPALC, des travaux de recherche appliquée sur le vieillissement des populations, les transferts entre générations et la protection sociale dans cinq pays d'Amérique latine, dans le cadre d'un projet de recherche international sur les comptes de transfert nationaux de 25 pays issus des principales régions du monde. Les travaux ont bien avancé en 2008, tous les pays participants ayant fourni des estimations complètes de leurs comptes de transfert pour une période d'au moins un an. En outre, chaque pays a

²⁶ ESA/P/WP.206.

²⁷ POP/DB/PD/URPAS/2008.

établi un rapport technique sur l'estimation des transferts entre générations et leurs incidences socioéconomiques. La Division a aidé le FNUAP à exploiter les résultats de ces travaux de recherche dans le cadre d'un programme visant à rendre les pays en développement mieux à même d'évaluer les incidences de l'évolution de la pyramide des âges et d'en tenir compte lors de l'élaboration des politiques et la planification du développement.

36. En 2008, la Division a produit un CD-ROM intitulé « World Population Ageing 2007 »²⁸, qui contient une version numérique du rapport du même nom publié en 2007²⁹. On y trouve également des fichiers Excel qui contiennent toutes les données présentées dans les profils régionaux et de pays figurant dans la version papier du rapport.

37. Afin de fournir des informations sur l'évaluation des incidences de l'urbanisation et des difficultés auxquelles les populations doivent faire face, la Division de la population a publié, en 2008, deux planches murales, intitulées respectivement *Urban Population, Development and the Environment 2007*³⁰ et *Rural Population, Development and the Environment 2007*³¹. On y lit qu'en 2005, les établissements urbains occupaient 2,7 % de la superficie terrestre mondiale, ce qui représentait une densité urbaine moyenne de 906 habitants au kilomètre carré (km²) de zone terrestre urbaine. Dans les zones rurales, la densité de la main-d'œuvre agricole était de 90 agriculteurs par kilomètre carré de terre cultivable en 2004. La densité de population des établissements urbains était moins forte dans les régions développées (482 habitants au km²) que dans les régions peu développées (1 381 habitants au km²). Bien que, dans la plupart des pays et des régions, l'industrie et les services occupent une place prépondérante, l'agriculture continue de représenter une part considérable de la production totale des pays en développement. C'est ainsi qu'elle représente plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique. La consommation d'énergie par habitant dans les régions développées est cinq fois plus élevée que celle des régions peu développées et plus de 15 fois supérieure à celle des pays les moins avancés. Cependant, comme à l'avenir, l'accroissement démographique sera principalement le fait des pays en développement, la consommation d'énergie et les émissions augmenteront également essentiellement dans ces pays.

38. L'accroissement rapide de la population au cours du XX^e siècle a entraîné une expansion considérable des terres agricoles. À l'heure actuelle, 12 % de la surface émergée du globe est occupée par des terres cultivables et 26 % par des pâturages permanents. L'accroissement démographique et la hausse de la consommation ont entraîné un déboisement rapide, essentiellement du fait de la conversion de forêts en terres agricoles. Depuis les années 90, la perte nette de terres forestières semble avoir légèrement ralenti, le couvert forestier s'étant même stabilisé en Asie et marquant une légère augmentation nette en Europe et en Amérique du Nord. Les régions où les taux de déboisement sont les plus élevés sont l'Afrique, caractérisée par une très forte croissance démographique, et l'Amérique latine et les Caraïbes, où l'accroissement de la population, bien qu'en déclin, a également été rapide au cours des 20 dernières années.

²⁸ POP/DB/WPA/Rev.2007.

²⁹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.XIII.5.

³⁰ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.7.

³¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.10.

VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique

A. Suivi des tendances et des politiques démographiques

39. Le rapport du Secrétaire général sur le suivi de la situation mondiale en matière de population est établi tous les ans par la Division de la population afin qu'il soit présenté à la Commission de la population et du développement. Le rapport de 2008 (E/CN.9/2008/3) était consacré au thème spécial de la quarante et unième session de la Commission, à savoir la répartition de la population, l'urbanisation, les migrations internes et le développement.

40. Le rapport de suivi de la situation démographique mondiale établi par la Division de la population pour la quarante-deuxième session de la Commission (E/CN.9/2009/3) porte sur la contribution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

B. Diffusion de l'information et des données démographiques

41. Au cours de l'année 2008, la Division de la population a continué d'actualiser et d'enrichir son site Web afin de permettre aux responsables gouvernementaux et aux représentants de la société civile d'accéder en temps voulu à l'information démographique. Le site permet de consulter la plupart des publications de la Division, le plus souvent bien avant leur parution. On y trouve notamment les points à retenir, les principales conclusions, les exposés faits lors des réunions, les actes des réunions, des rapports démographiques, des planches murales, des séries et bases de données interactives. On y trouve également des informations sur la Commission de la population et du développement, notamment les documents officiels de ses sessions et des directives à l'intention des organisations non gouvernementales qui souhaitent participer à ses travaux. D'après les chiffres disponibles, le site Web de la Division a reçu en 2008 environ 4 600 visiteurs par jour (soit près de 4 millions de pages visualisées au cours de l'année).

42. La Division de la population gère un autre site Web consacré exclusivement aux migrations internationales (<http://www.unmigration.org>). Le site fait office de portail et contient des liens vers de nombreuses initiatives concernant les migrations internationales qui sont étroitement liées aux activités de la Division, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, y compris les travaux du Forum mondial sur la migration et le développement.

43. La Division est responsable de la tenue du site Web du Réseau d'information en matière de population de l'ONU (POPIN), bien que le financement extrabudgétaire du projet ait pris fin il y a plusieurs années. Le site donne accès aux informations et données démographiques disponibles dans l'ensemble du système des Nations Unies. L'analyse de la fréquentation du site révèle que la notoriété du Réseau ne faiblit pas et qu'il constitue un moyen efficace de diffuser les informations démographiques produites par les organismes des Nations Unies. En effet, le site a reçu près de 150 000 visiteurs en 2008.

44. La Division de la population a continué d'assurer un service de notification par courrier électronique qui permet d'informer les abonnés de l'actualité et des événements importants concernant les activités de la Division. Ce service est actuellement fourni à plus de 1 700 abonnés dans le monde entier. Des informations sur les activités et produits de la Division qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement sont aussi envoyées régulièrement aux personnes et aux institutions inscrites sur différentes listes de diffusion.

45. La Division de la population a continué de diffuser son progiciel d'estimation démographique, MORTPAK for Windows, principalement auprès de statisticiens des pays en développement qui l'utilisent à des fins d'enseignement et de recherche.

IX. Coopération technique

46. Le programme ordinaire de coopération technique de la Division de la population porte essentiellement sur le renforcement de la capacité des pays en développement d'analyser les informations démographiques aux fins de la formulation et de la mise en œuvre de politiques démographiques. En 2008, la Division a mené une enquête auprès des entités gouvernementales s'occupant de l'analyse démographique afin de recenser les domaines où les capacités avaient le plus besoin d'être renforcées. Il en est ressorti que de nombreux pays en développement ne disposaient pas du personnel nécessaire pour effectuer des analyses démographiques approfondies. Les résultats de l'enquête vont servir à élaborer une stratégie rentable visant à appuyer le renforcement des capacités d'analyse dans les pays en développement.

47. Dans le cadre de son programme de coopération technique, la Division a continué d'appuyer l'élaboration d'un dictionnaire démographique multilingue novateur qui pourra être consulté sur le Web, dénommé « Demopaedia », dont on évalue actuellement la capacité de promouvoir la collaboration au-delà des frontières et en plusieurs langues.

48. La Division de la population a accédé à la demande du Gouvernement colombien d'apporter un soutien technique au Forum sur la population et l'environnement que celui-ci organisait à San Andrés (Colombie) du 23 au 27 août 2008 sur le thème des difficultés auxquelles sont confrontés les petits États océaniques. Le Forum a réuni 120 participants en provenance de pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dont des responsables gouvernementaux, des représentants des collectivités locales et des personnalités locales, qui ont débattu de l'importance de la dynamique des populations pour la viabilité des petites îles du point de vue écologique.

49. La Division, en collaboration avec le FNUAP, a fourni un appui technique à la Conférence internationale sur les effets des migrations sur la distribution de la population en Europe, organisée à Vienne les 1^{er} et 2 décembre 2008, par l'Institut de démographie de Vienne et l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, ainsi qu'à la Réunion sur les migrations et leurs incidences sur le développement et l'évolution de la population en Europe de l'Est et en Asie centrale, organisée par la suite par le FNUAP à Vienne le 3 décembre 2008.

Annexe

Réunions de groupes d'experts, publications et autres documents établis par la Division de la population ou sous son égide (1^{er} janvier-31 décembre 2008)^a

Réunions de groupes d'experts

Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la répartition de la population, l'urbanisation, les migrations internes et le développement (New York, 21-23 janvier 2008)

Deuxième réunion de coordination sur l'estimation de la mortalité des adultes (New York, 31 juillet 2008)

Réunion d'experts sur les migrations internationales et le développement en Asie et dans le Pacifique (Bangkok, 20 et 21 septembre 2008)

Septième réunion de coordination sur les migrations internationales (New York, 20 et 21 novembre 2008)

Réunion d'experts sur la contribution des politiques démographiques à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (New York, 15 décembre 2008)

Études

World Population Prospects: The 2006 Revision, vol. I, *Comprehensive Tables* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.XIII.2)

World Population Prospects: The 2006 Revision, vol. II, *Sex and Age Distribution of the World Population* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.07.XIII.3)

World Urbanization Prospects: The 2007 Revision: highlights (ESA/P/WP.205)

Actes de la Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur la répartition de la population, l'urbanisation, les migrations internes et le développement (New York, 21-23 janvier 2008) (ESA/P/WP.206)

Bases de données

Trends in Total Migrant Stock: the 2008 Revision (POP/DB/MIG/Stock/Rev.2008)

Urban and Rural Population by Age and Sex, 1950-2005 (POP/DB/PD/URPAS/2008)

World Urbanization Prospects: the 2007 Revision: Dataset 1: Urban and rural areas; et Dataset 2: Urban agglomerations (POP/DB/WUP/Rev.2007)

^a À l'exclusion des rapports publiés en tant que documents destinés aux organes délibérants.

World Population Ageing 2007 (POP/DB/WPA/Rev.2007)

World Fertility Data 2008 (POP/DB/FFP/Fert/Rev.2008)

World Marriage Data 2008 (POP/DB/FFP/Mar/Rev.2008)

World Contraceptive Use 2007 (POP/DB/CP/Rev.2007)

Planches murales

World Population 2006 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.3)

World Contraceptive Use 2007 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.6)

Urban Population, Development and the Environment 2007 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.7)

Rural Population, Development and the Environment 2007 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.10)

Urban Agglomerations 2007 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.12)

Urban and Rural Areas 2007 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XIII.13)

Périodiques

Population Newsletter, n° 84 (décembre 2007)^b

^b Portant sur la période allant de juillet à décembre 2007.